



Ils ne sont que quatre mais ils représenteront les 5 îles membres de la Commission de l'océan Indien (COI). D'une redoutable efficacité pragmatique, ils seront présents au Sommet COP21 à Paris, avec les bagages qui suivent. Pour prouver que ce ne sera pas un voyage touristique...

Communiqué de presse

Ebène, le 26 novembre 2015 – La délégation de la COI qui participera à la COP 21 à Paris, sera composée de **Jean Claude de l'Estrac**, Secrétaire général;

Gina

Bonne

, chargée de mission

«*environnement durable et changement climatique*»

;

Jean-Baptiste Routier

, assistant technique spécialiste des questions et négociations climatiques;

Toky Rasoloarimanana

, chargée de communication du programme COI-SmartFish.

La Commission de l'océan Indien (COI) participera pleinement à cette Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Cet événement mondial sera l'occasion de faire savoir ce que la COI et ses pays membres (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la France au titre de La Réunion) entreprennent en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique.

La COP21 sera marquée par la signature officielle d'une Déclaration commune COI-Union européenne. Jean Claude de l'Estrac et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à l'Energie et au Climat, signeront, le 7 décembre, cette déclaration élaborée lors du 30ème Conseil des ministres de la COI de mai dernier à Antananarivo.

L'espace « *Génération climat* » sur le site de la COP21 abritera un pavillon dédié aux îles que la Commission de l'océan Indien partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne. Ce pavillon sera le point de rencontre privilégié de tous les délégués des pays insulaires ainsi que des organisations internationales, régionales et non-gouvernementales soucieuses de l'impact des changements climatiques dans les îles particulièrement vulnérables.

La Commission de l'océan Indien participera activement à de nombreux événements parallèles, notamment ceux qui traitent de la gestion des zones côtières et de l'environnement marin, domaines dans lesquels elle a développé une expertise reconnue.

Paris COP21. 4 membres de délégation pour la Commission de l'océan Indien

Vendredi, 27 Novembre 2015 16:33 - Mis à jour Vendredi, 27 Novembre 2015 17:57

Les îles premières victimes des changements climatiques

À l'horizon 2050,
La température moyenne pourrait augmenter de 1,2 à 2,1 °C
à l'échelle internationale.

Le niveau de la mer pourrait augmenter de 100 cm, ce qui
conduirait à la submersion de zones littorales vitales et
à l'éviction de 100 millions de personnes.

Une route saine pour Maurice
Les autorités mauriciennes estiment le coût des changements climatiques à
10 milliards d'euros (12 milliards de dollars) d'ici 2050.

Les Comores face au changement
climatique : menaces effrénées

Aux Comores, la hausse du niveau de la mer
pourrait conduire :

- Au déplacement de 20% de la population ;
- À la destruction de 20% du littoral résident ;
- À la dégradation de 50% des infrastructures
habitat et touristiques ;
- À la dégradation de 70% des infrastructures
portuaires et aéroportuaires.

Coût global estimé : 1 milliard de dollars soit le
double du PIB du pays !

Stratégies insulaires
L'Indonésie avec ses 17 000 îles est le monde le plus touché
par les phénomènes naturels extrêmes.

Sur les 30 derniers années, plus de 50 catastrophes
naturelles ont touché le pays.

Les catastrophes naturelles ont coûté plus de 2,8 milliards
de dollars aux économies des pays membres de la COI.

Coop d'îles sur les récifs
La valeur des récifs coralliens dans l'océan indien occidental est estimée à
7 milliards de dollars annuels mais le réchauffement et l'acidification
des océans, en plus des activités humaines, ont entraîné un recul partiel des
écosystèmes récifaux qui jouent un rôle d'atténuation des aléas
climatiques et météorologiques.

La dégradation des récifs constitue un coût écologique et économique !

La COI, porteuse de solutions adaptées au contexte insulaire

A travers ses projets la COI apporte des solutions adaptées aux spécificités insulaires, aux contextes sociaux et économiques, aux ambitions des pays
membres et au impératif intergénérationnel.

La COI conduit actuellement 18 projets dans 6 domaines directement dans les domaines de l'environnement et/ou de l'atténuation des effets des
changements climatiques :



* Les projets ISLANDS, SmartFish, Bioversity et ENERGIES sont financés par l'Union européenne. Le projet Ocean Resilience est financé par le Fonds Français
pour l'Environnement Mondial, et le programme MESA, avec le soutien de la Commission de l'océan Indien et de ses membres. Les autres projets sont financés par
l'Union européenne. À noter que la COI conduit, de 2011 à 2016, le projet "Pêche durable, climat" qui vise à améliorer les pratiques de pêche durable et à
améliorer les conditions de vie des pêcheurs et des communautés côtières, dans le cadre de l'atténuation des effets des changements climatiques.

Négociations climat
A travers son projet ISLANDS financé par l'Union européenne, la COI a mobilisé des experts internationaux en négociations climatiques en regard de ses pays
membres. Cette expertise est devenue particulièrement utile dans le cadre des négociations en vue de l'adoption de l'Accord de Paris.

À Paris, les négociateurs des pays membres de la COI bénéficieront de l'appui technique mobilisé par l'organisation régionale, l'objectif officiel :

Le pavillon de l'alliance des petits Etats insulaires (AOSIS)

La COI participe avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté
caribéenne un pavillon dédié aux îles sous l'égide de l'alliance des
petits Etats insulaires (AOSIS).

Le pavillon "Zone vulnérable de 2015" sera érigé dans l'espace public
"Génération climat". Ce sera à travers les stands et pavillons des
négociations climatiques de la COP21. Il sera consacré à l'ensemble des
activités et des événements. C'est un lieu de conseil d'échanges, de
recueil, de sensibilisation et d'apprentissage autour des enjeux
climatiques, des actions en faveur du climat et de leur contribution à la
réduction des dommages.

Le pavillon sera un lieu de rencontre pour rendre visible et
travailler sur les enjeux des îles vulnérables et les actions
climatiques. La Commission de l'océan Indien y présentera ses activités qui
permettent aux populations de l'océan Indien de mieux comprendre les
confrontations des changements climatiques et de renforcer la résilience
des îles vulnérables et exposées.

La COI a exposé des panneaux avec infographies, échanges avec le
public, les négociateurs et la presse, et sensibilisé aux enjeux
climatiques en multilingue. Soucieuse d'impliquer la jeunesse, la COI mettra également les jeunes de l'océan Indien, des îles sous le climat et le Réseau
Climat océan Indien, à l'avant de la rencontre d'autres jeunes de l'océan Indien et du Pacifique dans ce pavillon.

La COI a exposé des panneaux avec infographies, échanges avec le
public, les négociateurs et la presse, et sensibilisé aux enjeux
climatiques en multilingue. Soucieuse d'impliquer la jeunesse, la COI mettra également les jeunes de l'océan Indien, des îles sous le climat et le Réseau
Climat océan Indien, à l'avant de la rencontre d'autres jeunes de l'océan Indien et du Pacifique dans ce pavillon.

Déclaration commune COI-UE sur le climat
La COP21 sera marquée par la signature d'une déclaration commune de la COI et de l'UE sur le climat.

Le texte, préparé lors du 30^{ème} Conseil de la COI en mai dernier à Antananarivo, démontre la volonté
des pays membres de la COI et de l'UE de mener des efforts conjoints de lutte contre les effets du
changement climatique particulièrement sévères dans les îles.

La Déclaration commune COI-UE sera signée le 7 décembre dans le pavillon de l'UE par Jean Claude
de l'Estrac, Secrétaire général de la COI et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à l'Énergie et
au Climat.

Une publication pour en savoir plus sur le changement climatique dans les îles



Les îles face au changement climatique
Comprendre pour agir



LA COI ET SON ENGAGEMENT

La Commission de l'océan Indien (COI) est une
organisation intergouvernementale créée en 1982 à
Port-Louis, Maurice, et institutionnalisée en 1984 par
l'Accord de Victoria, Seychelles. Elle réunit cinq pays de
la région océan Indien : l'Union des Comores, France,
Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles.

Sa mission principale est de resserrer les liens d'amitié
et de solidarité entre les populations de l'océan Indien.
Pour ce faire, la COI met en œuvre des projets régionaux
de développement durable, destinés à les protéger,
améliorer leurs conditions de vie et préserver les
ressources naturelles d'ici à l'horizon 2050.

Seule organisation régionale africaine composée
exclusivement d'îles, la COI défend les intérêts insulaires
sur la scène régionale et internationale et assume
la rôle d'« articulateur », voire d'initiateur, dans
les domaines où la concertation et l'action collective
apportent une valeur ajoutée.

En l'espace de trois décennies, la COI s'est affirmée
comme un acteur incontournable de la vie régionale
dans un large éventail de secteurs. Elle a notamment
développé une expertise reconnue en matière de
gestion des milieux marins et côtiers. La COI mobilise
ses pays membres, la communauté des bailleurs -
notamment l'Union européenne son premier partenaire -
les institutions techniques et les opérateurs privés
autour d'enjeux cruciaux pour le développement comme
la connectivité régionale, la sécurité alimentaire, la
recherche ou encore les énergies renouvelables.

Paris COP21. 4 membres de délégation pour la Commission de l'océan Indien

Vendredi, 27 Novembre 2015 16:33 - Mis à jour Vendredi, 27 Novembre 2015 17:57



Le président de l'Union des Comores, le président de la République de Madagascar, le président de la République de Maurice et le président de la République des Seychelles ont été reçus par le président de la Commission de l'océan Indien, le 27 novembre 2015 à Paris, lors de la COP21.